



Jours recherche emploi licenciement

Par **CARPEDIEM**, le **13/09/2012** à **17:37**

Bonjour,

Je vais être licenciée économique.
Et j'ai un préavis de deux mois qui a débuté.
Soit les mois d'août et septembre.

Mon employeur m'a dit que j'avais droit à deux heures par jour pour recherche d'emploi. Au mois d'août, j'ai tout de même bénéficié des 20 jours de vacances auxquelles j'avais droit.

Mon employeur m'ayant proposé de transformer ces deux heures de recherche par jour en jours entiers, il m'a donc octroyé 3 jours consécutifs pour recherche d'emploi.

Je souhaitais savoir si son calcul est juste.
Si les congés suspendent le calcul.

Merci par avance pour votre réponse.

Par **pat76**, le **20/09/2012** à **16:24**

Bonjour

L'employeur vous a imposé de prendre vos congés payés pendant la période de préavis?

Par **CARPEDIEM**, le **21/09/2012** à **13:21**

Bonjour,

Non, j'avais depuis plusieurs mois fait des projets de vacances familiales et j'ai tenu à conserver ma période de congés du mois d'août.

Merci pour votre réponse.